



## Manager et accompagner

# Adapter ses pratiques managériales aux travailleurs d'ESAT

en partenariat avec Parmentier Bleu Social

Formation éligible au CPF



Les recrutements d'encadrants en ESAT s'effectuent principalement sur la base de compétences techniques (menuiserie, espaces verts, autres). Aussi, le risque est grand pour l'encadrant de transposer ce qu'il connaît du monde de l'entreprise ordinaire (contrat de travail) dans un contexte médico-social (contrat de soutien et d'aide par le travail).

### BUT DE LA FORMATION

La mission et l'action du moniteur/monitrice d'atelier en ESAT sont constitutives de l'accompagnement des travailleurs handicapés vers une plus grande autonomie.

L'appropriation des savoirs, savoir-faire et attitudes inhérents à la fonction du moniteur vont permettre de réaliser cet accompagnement dans les meilleures conditions.

### OBJECTIFS

1. Situer sa mission dans le contexte réglementaire de l'ESAT.
2. Organiser et gérer une activité de production dans l'ESAT ou à l'extérieur.
3. Évaluer, et accompagner les travailleurs dans le développement de leurs compétences.
4. Développer et mettre en œuvre ses compétences relationnelles.

### INTERVENANTS

Professionnels de terrain, exerçant notamment dans des ESAT, disposant des compétences techniques et pédagogiques nécessaires



15 - 16 janv. / 5 - 6 février / 11 - 12 mars / 4 - 5 avril

EXAMEN 26 avril 2024

18 - 19 mars / 22 - 23 avril / 21 - 22 mai / 17 - 18 juin

EXAMEN 5 juillet 2024

9 - 10 sept. / 14 - 15 oct. / 12 - 13 nov. / 2 - 3 déc.

EXAMEN 20 décembre 2024

### PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque regroupement de deux jours commence par la présentation des journées, un recueil des attentes et un temps de réponse aux questions des stagiaires. Il finit par : une évaluation des acquis (QCM) et l'évaluation de la satisfaction des participants

#### LES COMPETENCES RELATIONNELLES

##### 1<sup>ère</sup> demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

**Recontextualisation de la formation et présentation du contenu pédagogique (Déroule et références théoriques).**

- Exercice. Prise de conscience de ce qu'est l'écoute empathique et la non-écoute.
- L'empathie : définition et déclinaison.
- L'empathie en « je » : explication et mise en situation.

##### 2<sup>ème</sup> demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Exercice : les façons inefficaces d'exercer son autorité et de susciter la coopération.
- Différence entre obéissance et responsabilisation.
- Les 6 règles du Savoir-Dire / Exercice de mise en application individuelle (lettre).
- Partage d'un exemple de participant avec le groupe.
- Second partage d'un exemple de participant avec le groupe.

##### 3<sup>ème</sup> demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- L'empathie en « tu » : explication et mise en application.
- Retour des participants sur la mise en application (débrief)
- Analyse de situation à partir du référentiel RE (empathie et Savoir-Dire).

##### 4<sup>ème</sup> demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- La Résolution de problème. Exposé et choix d'une situation apportée par un participant.
- Démonstration autour de la résolution de problème.

#### SITUER SA MISSION ET LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET LEGISLATIF DE L'ESAT

##### 5<sup>ème</sup> demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation des attendus du dossier professionnel de l'examen de certification et de l'oral de certification
- Présentation du contenu du J3 et recueil des besoins et des attendus des stagiaires
- Se situer dans le contexte MS/ESAT
- Historique du handicap et du travail protégé

##### 6<sup>ème</sup> demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Le contexte réglementaire et législatif de l'ESAT : loi de 2002-2 et les outils, la loi de février 2005, le décret du 23 décembre 2006
- Circulaire du 1<sup>er</sup> août 2008
- Le juste équilibre entre l'action médico-sociale et la production

## LE DOUBLE ROLE DU MONITEUR ET LE MONITEUR GARANT DE LA PRODUCTION

### 7<sup>ème</sup> demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- La fonction du moniteur d'atelier en ESAT : un double rôle - Le paradoxe incontournable de la fonction autour de : L'usager sujet de droits et garant de la production. L'obligation de moyen (usager) et de résultat (client).
- La posture du moniteur : Juste distance/juste proximité. Marge d'autonomie et d'incertitude.

### 8<sup>ème</sup> demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Le moniteur garant de la production : La vie d'une affaire. Les outils de suivi et de production d'information. Associer le travailleur à la production d'information.

### 9<sup>ème</sup> demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation du contenu du J5 et recueil des besoins et des attendus des stagiaires
- Le moniteur référent du projet - Le projet personnalisé : Définition, outils, mise en œuvre, suivi. L'évaluation des potentialités et des acquis : outils et posture. La formation. Travailler en équipe autour du projet. Les écrits professionnels.

### 10<sup>ème</sup> demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Communiquer autour et avec l'usager : La notion de secret partagé. Le devoir de réserve. Le secret professionnel. Le dossier de l'usager. L'expression et la participation (CVS, autre...).

## LES RBPP ET LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

### 11<sup>ème</sup> demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation du contenu du J6 et recueil des besoins et des attendus des stagiaires
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS.
- HAS : missions, méthodologie de compréhension et d'appropriation des RBPP.
- Identification des RBPP et plus spécifiquement celles relatives aux ESAT.

### 12<sup>ème</sup> demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- La démarche d'amélioration continue : Articulation avec les RBPP. Évaluation interne. Évaluation externe. Bilan de la journée : Retour des participants

## APPREHENDER LA NOTION DE HANDICAP ET LA NOTION D'ERGONOMIE

### 13<sup>ème</sup> demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation du contenu du J7 et recueil des besoins et des attendus des stagiaires
- La notion de handicap : Approches des différentes pathologies. Conséquences du handicap sur la perception du monde et de l'environnement.

### 14<sup>ème</sup> demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Notions d'ergonomie : Adaptation des postes de travail. Règles d'hygiène et de sécurité. Détachement en entreprise.
- Etude de cas.

## LE STATUT DU TRAVAILLEUR EN SITUATION DE HANDICAP EN ESAT

### 15<sup>ème</sup> demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation du contenu du J8 et recueil des besoins et des attendus des stagiaires
- Le statut du travailleur handicapé en ESAT : Les éléments de rémunération. La notion de personne vulnérable. La protection juridique des majeurs.

### 16<sup>ème</sup> demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Le statut du travailleur handicapé en ESAT (suite) : La responsabilité du moniteur. Responsabilité pénale. Etude de cas.
- Bilan collectif et individuel de l'ensemble de la formation.

## EVALUATION FINALE DE CERTIFICATION

Evaluation sommative continue permettant d'attester des acquis et session de validation du certificat : entretien oral d'environ 30 mn avec présentation d'un dossier professionnel.

## SANCTION DE LA FORMATION

Certificat professionnel validé par un jury composé d'un formateur et de 2 professionnels du champ visé par la certification.



### POUR QUI ?

Moniteur d'atelier en exercice ou amené à exercer dans l'année.

### PRÉ REQUIS

Savoirs de base (lire, écrire, compter).  
Savoir utiliser les outils bureautiques de base pour la rédaction du dossier professionnel.

### NOMBRE DE STAGIAIRES

15 maximum.

### DURÉE

8 jours, soit 56 heures, à raison de 2 jours par mois. Le rythme de formation est réalisé en fonction de l'activité des participants en poste.

### COÛT

Inter établissements : 2 300 € nets hors déjeuners à la charge des stagiaires.  
**Éligible au CPF**

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, études de cas et mise en situation, partage d'expériences, auto-évaluation.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Magistral pour les notions théoriques
- Active et participative. Les méthodes seront adaptées en fonction du profil des participants.

### MOYENS D'ÉVALUATION

- Evaluation sommative
- Evaluation continue durant la formation
- 1 examen de certification QCM
- Oral de présentation
- Conditions d'obtention de la certification : avoir réalisé l'ensemble des évaluations en formation, l'examen de certification et avoir obtenu la moyenne.

### MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, projection de documents, clé USB contenant les supports et ressources complémentaires.